

Lors la messe du 02 février, au cours de la procession après la bénédiction des cierges, on chante le Cantique de Syméon : ce cantique de l'Eglise ancienne reprend les paroles du vieillard Syméon lors de la Présentation de Jésus au Temple (Lc 2,29-32) ; il est chanté chaque soir à l'office des complies par les prêtres et les religieux.

« Nunc dimítis servum tuum, Dómine, secúndum verbum tuum in pace,
« Maintenant, Seigneur, Tu peux laisser aller Ton serviteur, en paix selon ta
Parole,
quia vidérunt óculi mei * salutáre tuum,
car mes yeux ont vu * ton Salut,
quod parásti * ante fáciem ómnium populórum,
que Tu as préparé * devant la face de toutes les peuples,
lumen ad revelatióne gentium * et glóriam plebis tuæ Israel.
Lumière que Tu révèles aux nations * et Gloire de Ton peuple Israël

Glória Patri, et Fílio, * et Spirítu Sancto.
Gloire au Père, au Fils * et au Saint Esprit.

Sicut erat in princípio, et nunc et semper * et in sǽcula sǽculórum ».
Comme il était au commencement, maintenant et toujours, * et dans les siècles
des siècles ».
Ainsi soit-il.

